



fiscalite des indemnisations après un accident vélo moi 72 ans par une voiture

Par **heloise7**, le 15/12/2020 à 14:44

Bonjour cycliste 72 ans la mutuelle de l'automobiliste m'a indemnisé définitivement sous forme de capital au titre des souffrances endurées assistance temporaire d'une tierce personne, et pertes patrimoniales. Ces indemnités sont-elles imposables.

Grands mercis pour les réponses Heloise7

Par **Chaber**, le 15/12/2020 à 14:53

bonjour

Non. C'est l'indemnisation d'un préjudice subi

Par **heloise7**, le 15/12/2020 à 19:47

MERCI CHABER